

Infos avril 2018

Ces infos gratuites concernent le droit belge, prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Si vous souhaitez vous désinscrire, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante [jpn.avocat@skynet.be](mailto:jpn.avocat@skynet.be)

## **Contrôle de vitesse dans toute l'Europe: surchauffe prévisible des radars ce 18 avril**

Tous les six mois, la police fédérale organise ce qu'elle appelle un « Marathon de contrôle de vitesse ». Le dernier avait eu lieu les 3 et 4 octobre 2017 avec 415.000 automobilistes contrôlés dont environ 20.000 en infraction.

Ce mercredi 18 avril à 6h00 du matin commencera le 7<sup>ème</sup> Marathon qui durera 24 heures. Il a la particularité de se situer dans un cadre européen avec des contrôles de vitesse dans toute l'Europe, à l'initiative du réseau européen des polices de la route.

## **Voiture autonome: quand l'indispensable 5G sera-t-elle disponible en Belgique ?**

La 5G promet des connexions beaucoup plus rapides que la 4G et constitue un énorme progrès par rapport à celle-ci. Dans quelques années, des dizaines de milliards d'objets et d'individus seront connectés entre eux.

Certains objets peuvent se satisfaire de la 4G, par exemple, un capteur contrôlant l'arrosage d'un champ. Par contre, le bon fonctionnement de la voiture autonome exigera la 5G qui offrira des temps de réaction d'une milliseconde avec pour garantie l'efficacité des réactions par rapport aux autres objets connectés (panneaux, feux routiers et autres véhicules autonomes).

La Commission européenne souhaite que chaque pays européen dispose d'une ville-test d'ici 2020. Outre les défis techniques, cette exigence pose des défis sanitaires et réglementaires, notamment à Bruxelles où les normes actuelles sont très sévères et devront être adaptées avec le vote d'une nouvelle réglementation, sous réserve évidemment d'une opposition du parlement bruxellois. Les industries du secteur technologique s'inquiètent du retard éventuel de Bruxelles et évoquent la possibilité de « délocaliser » le rôle de ville-test à Anvers ou à Liège, les normes étant moins sévères dans ces villes.

Au niveau belge, Proximus a déjà réalisé des tests en conditions réelles mais n'a pas précisé quand commencerait le déploiement de son réseau 5G.

Au niveau européen, le premier état à disposer d'un réseau 5G opérationnel en 2018 sera Saint-Marin, les normes de ce micro-état de 62km<sup>2</sup>, enclavé au nord de l'Italie, étant les plus laxistes d'Europe.

**Jean-Pol Nijs**

**Avocat**

**Spécialisé en droit de la circulation routière**

**Infractions – Accidents - Assurances - Indemnisation de tous les dommages**

**[jpn.avocat@skynet.be](mailto:jpn.avocat@skynet.be) [www.droitdesaccidents.be](http://www.droitdesaccidents.be)**